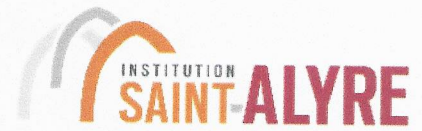


COLLÈGE



C
I
R
C
U
L
A
I
R
E

D
E

R
E
N
T
R
É
E

Année Scolaire 2023/2024

Organisation de la rentrée scolaire
Service Scoléo et listes fournitures
Contributions familiales
Documentation Mutuelle Saint Christophe
Document inscription au Cambridge
Documentation Association Sportive

**DOCUMENTS A RENDRE IMPERATIVEMENT
LE JOUR DE LA RENTRÉE
AU PROFESSEUR PRINCIPAL**

Droit à l'image
Convention de scolarisation
Fiche médicale

**Les documents doivent être signés
par les 2 parents ayant autorité parentale**

Chef d'établissement : Monsieur Marc SARRAIL

- **Directrice adjointe : Mme. Inma VIGNALS-** i.vignals@saint-alyre.net
- **Assistante administrative :** Mme Stéphanie COHADE – s.cohade@saint-alyre.net
- **Cadre éducatif :** M. Raymond PALAIS – r.palais@saint-alyre.net
- **Collaborateurs adjoints d'éducation :**
 - **Classes de 6^{ème} et 5^{ème} :** Mme Jessica RAMBERT et M. Sylvain DERNIER
 - **Classes de 4^{ème} et 3^{ème} :** Mme Virginie LEGAL et M. Pascal MAGE

Organisation de la rentrée scolaire

Remise des livres pour la rentrée 2022-2023 à venir récupérer :

Judi 31 août de 7h30 à 18h30

Le jour de la rentrée pour les internes

Rentrée des classes

Classes	Dates	Observations
Niveau 6 ^{ème}	Lundi 4 septembre à 9 h 00	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal 12 h 00 – 16 h 00 : après-midi intégration à Montjuzet, prévoir pique-nique !
Niveau 5 ^{ème}	Lundi 4 septembre à 10 h 30	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal
Niveau 4 ^{ème}	Mardi 5 septembre à 9 h 00	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal
Niveau 3 ^{ème}	Mardi 5 septembre à 10 h 30	Appel dans la cour des 6/5 ^{ème} puis rencontre avec le professeur principal

Internat

- **Accueil des internes :**
 - Lundi 4 septembre, les collégiens des classes de 6 / 5^{ème} : de 8h à 9h
 - Mardi 5 septembre, les collégiens des classes de 4 / 3^{ème} : de 8h à 9h
- **Rencontre Parents - Directeur – Responsable internat – Surveillants internat :** Vendredi 8 septembre à 17h

Informations diverses

- Fin des cours à 16h05 les lundi 4 et mardi 5 septembre .
- Trombinoscope et photos de classes les 11 et 12 septembre
- **Début des cours de Pastorale et d'option : lundi 11 septembre ; CHAM dès le jeudi 7 septembre.**
- **Début préparation examens Cambridge : début octobre, date à définir.**
- **Messe de rentrée :** Date à définir

Réunions Parents – Équipes pédagogiques (toutes à 17h30 en salle K21)

6 ^{ème}	Lundi 11 septembre
3 ^{ème}	Mardi 12 septembre
4 ^{ème}	Lundi 18 septembre
5 ^{ème}	Mardi 19 septembre

SERVICE SCOLEO

COLLEGE

Vous avez la possibilité de commander les fournitures scolaire sur le site
www.scoleo.fr



Scoléo, c'est quoi ?

La plateforme de services gratuits qui simplifie la vie familiale et scolaire !

Scoleo.fr est une plateforme unique de services mutualisés à destination des familles, des associations de parents d'élèves et des établissements scolaires. Elle a pour vocation de concevoir, avec les associations de parents d'élèves du public et du privé, des initiatives mutualisées pour simplifier la vie familiale et scolaire. Co-voiturage scolaire, babysitting solidaire entre parents, opération fournitures scolaires, bourses aux livres et aux affaires d'occasion au sein de la communauté scolaire de votre établissement... Un panel de services gratuits mis à la disposition de tous, pour faire vivre et enchanter la communauté scolaire et favoriser l'épanouissement des enfants.



Covoiturage
Scolaire



Opération
Fournitures
Scolaires



Stop aux
Affaires
Perdues



Clés
Perdues



Stop aux Poux



Babysitting
Solidaire



Bourse aux
Livres



Bourse aux
Affaires
d'occasion

Les avantages de l'Opération Fournitures Scolaires SCOLEO :

- Des listes scolaires pré-enregistrées conformes à la demande des enseignants.
- La liberté de modifier la liste selon la convenance des parents.
- Une magnifique sélection de cartables et agendas sélectionnés pour leur qualité et leur robustesse.
- Une livraison à l'adresse au choix des parents
- Un dispositif bénéficiant au Fonds d'Initiative Scoléo

Merci pour votre engagement et mobilisation.

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 6^{ème}

FRANÇAIS

- 1 classeur souple, largeur dos 2.5cm, pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux)
- 1 classeur rigide, largeur dos 4cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7, feuilles simples et doubles grands carreaux quelques pochettes transparentes + 8 intercalaires + 1 cahier de brouillon

HISTOIRE GEOGRAPHIE

- 1 cahier A4 96 pages
- EMC : Attendre les instructions à la rentrée

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

- 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. **Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.**

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

- 1 cahier d'activités Fantastisch ! Allemand 1^{ère} année, éditions maison des langues + 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 96 pages + son protège-cahier

MATHEMATIQUES

- 2 cahiers 21x29.7 grands carreaux 96 pages + 1 pochette avec élastiques + papier calque A4 75g + papier millimétré, règle, équerre, compas, 1 Rapporteur avec double graduation précise de 0° à 180° 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège** + 1 cahier de brouillon

SVT

- 2 cahier 24x32(impérativement) d'environ 48 pages (si possible) grands carreaux + protège cahier vert (obligatoire). Feuilles grand format grands carreaux simples. Chemise à élastiques pour feuilles 21x29.7 + 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi).

SPC

- 1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège**, 1 règle, 1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

- 2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 3 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + 1 pochette couleurs vives 24x32 + trousse complète (ciseaux, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

MUSIQUE

- 1 porte-vues de 50 vues

CATECHISE

- 1 cahier 24x32 grands carreaux 48 pages, couverture plastique transparente

OPTION : EVEIL AUX LANGUES : 1 cahier 17 x 22cm 96 pages

ATELIER CHINOIS : 1 cahier 24x32 petits carreaux

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 5^{ème}

FRANÇAIS

1 classeur souple, largeur dos 2.5 cm pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux) + 4 intercalaires, 1 classeur rigide, largeur dos 4cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7. Feuilles simples et doubles grands carreaux + quelques pochettes transparentes

HISTOIRE GEOGRAPHIE

1 cahier A4 96 pages et EMC : Attendre les instructions à la rentrée

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. **Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.**

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages 1 cahier d'activités Richtig Clever 1^{ère} année

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. 1 cahier d'activités « 来吧！ Lái ba » Edition Didier + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

ITALIEN LV2

1 classeur souple, largeur dos 2.5cm, 4 anneaux avec feuilles simples 21x29.7 + 5 intercalaires

ESPAGNOL LV2

1 cahier 24x32 grands carreaux 96 pages + 4 surligneurs + crayons de couleur

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 grands carreaux 96 pages + 1 cahier de brouillon, règle, équerre, compas, rapporteur, papier calque, 1 calculatrice **CASIO 92 collègue ou TEXAS TI collègue**

TECHNOLOGIE

1 classeur souple, largeur dos 2.5cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7 avec 6 intercalaires, pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles grands carreaux

SVT

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreaux + protège cahier vert (obligatoire). Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi).

SPC

1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collègue ou TEXAS TI collègue**, 1 règle, 1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 3 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + 1 pochette couleurs vives 24x32 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

MUSIQUE

1 porte-vues de 50 vues

LATIN

Un classeur souple, largeur dos 2.5 cm pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux), des feuilles à grands carreaux 21x29.7, des pochettes transparentes, 4 intercalaires, un cahier petit format 96 pages (pas de spirales), quelques fiches bristol, un classeur rigide grand format (dos 4 cm)

CATECHESE

1 cahier 24x32 grands carreaux 48 pages, couverture plastique transparente pour les nouveaux, pour les anciens gardez celui de l'année de 6^{ème}

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 4^{ème}

FRANÇAIS

1 classeur souple pour feuilles 21x29.7 (4 petits anneaux) + 4 intercalaires + 1 classeur rigide 4 anneaux pour feuilles 21x29.7 + feuilles simples et doubles grands carreaux + quelques pochettes transparentes

HISTOIRE GEOGRAPHIE

2 cahiers A4 96 pages

EMC : 1 cahier « Citoyens d'aujourd'hui » Hazard-Tourillon, Edition Nathan 2022

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. **Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.**

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

1 cahier d'activités Richtig Clever Allemand 3^{ème} année A2-B1 + 1 cahier 24x32 grands carreaux 96 pages

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages + 1 cahier d'activités Hab Spass neu 2^{ème} année édition Bordas

ESPAGNOL LV2

1 cahier **24x32 de 96 pages**, grands carreaux, sans spirales.

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. 2 cahiers d'activités « 你说呢? NI SHUO NE ? » - N°1 : leçons 1 à 6 /N°2 : leçons 7 à 14 - Edition Didier (ils serviront pour la 4^{ème} et la 3^{ème}) + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

ITALIEN LV2

1 cahier A4 96 pages. Pour le cahier d'activités attendre les instructions de l'enseignant en début d'année

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 petits carreaux 96 pages +1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège** + règle graduée + 1 compas + 1 rapporteur + 1 équerre + 1 gomme + crayon de papier + crayons de couleur + stylos

TECHNOLOGIE

1 classeur 4 anneaux, largeur dos 4cm, pour feuilles 21x29.7 avec 6 intercalaires, pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles grands carreaux

SVT

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreaux + protège cahier vert (obligatoire). Feuilles grand format grands carreaux simples. 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi).

SPC

1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège**, 1 règle, 1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 2 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

LATIN

1 Classeur souple GF petits anneaux + 6 intercalaires et 1 classeur rigide GF grands anneaux + 6 intercalaires. Feuilles seyès de couleurs + feuilles seyès blanches simples et doubles

GREC Fichier élève "odysseia 3eme et débutants " chez hachette éducation.

MUSIQUE : 1 porte-vues de 50 vues

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LISTE DE FOURNITURES CLASSE DE 3^{ème}

FRANÇAIS

1 classeur grand format gros anneaux avec 8 intercalaires (maison) et 1 classeur grand format petits anneaux avec 6 intercalaires (classe). Feuilles blanches seyès simples et doubles (feuilles à gros carreaux)

HISTOIRE GEOGRAPHIE

2 cahiers format 21x29.7 96 pages

EMC : 1 cahier « Vivre ensemble au collège » sous la direction de Raphaëlle Banvillet et Lolita Ruffino Editions Bordas 2019

ANGLAIS LV1 ou BILANGUE

1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier, feuilles grand format, grands carreaux. **Pour le cahier d'activités (Workbook), il vous sera facturé à la rentrée car l'établissement se charge de le commander.**

ANGLAIS EURO 1 cahier 24x32, grands carreaux, sans spirales, 48 pages + son protège-cahier

ALLEMAND (BI LANGUE)

1 cahier d'activités Hab Spass neu 3année édition Bordas + 1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages

ALLEMAND LV2

1 cahier grands carreaux 21x29.7 96 pages + 1 cahier d'activités Richtig Clever Allemand 3^{ème} année A2-B1

ESPAGNOL LV2

1 cahier 21x29.7 120 pages grands carreaux + 1 protège cahier

ITALIEN LV2

1 cahier A4 96 pages. Pour le cahier d'activités attendre les instructions de l'enseignant en début d'année

CHINOIS LV2

1 cahier 24x32 petits carreaux 96 pages + ardoise blanche et feutre + protège cahier 24x32 (pour glisser l'ardoise) + copies doubles A4 petits carreaux. + 1 cahier d'écriture chinoise vert, Edition Centenaire

MATHEMATIQUES

2 cahiers 21x29.7 petits carreaux 96 pages

1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège** + règle graduée + 1 compas + 1 rapporteur + 1 équerre + 1 gomme + crayon de papier + crayons de couleur + stylos + quelques feuilles de papier millimétré

TECHNOLOGIE

1 classeur, largeur dos 4cm, 4 anneaux pour feuilles 21x29.7 avec 6 intercalaires, pochettes A4 transparentes pour feuilles 21x29.7 + feuilles simples grands carreaux

SVT

2 cahiers 24x32(impérativement) d'environ 48 pages grands carreaux + protège cahier vert (obligatoire). Feuilles grand format grands carreaux simples. Chemise à élastiques pour feuilles 21x29.7 + 2 pochettes transparentes. 1 clé USB au moins 8 GB de préférence (à avoir toujours avec soi).

SPC

1 cahier 21x29.7 grands carreaux 96 pages, 1 calculatrice **CASIO 92 collège ou TEXAS TI collège**, 1 règle, 1 pochette de papier millimétré, crayons de couleurs et 1 crayon à papier

ARTS PLASTIQUES

2 pinceaux moyens + crayons de couleur + 2 crayons à papier HB-2B + papier calque + 2 pochettes canson papier à dessin blanc 21x29.7 + trousse complète (ciseaux, colle, compas, règle, gomme) + papier brouillon blanc sans carreau + peinture gouache (couleurs primaires + blanc + noir) + 1 carnet ou 1 cahier 24x32 à dessin

LATIN

1 Classeur souple GF petits anneaux + 6 intercalaires et 1 classeur rigide GF grands anneaux + 6 intercalaires. Feuilles seyès de couleurs + feuilles seyès blanches simples et doubles

GREC

Fichier élève "odysseia 3eme et débutants " chez hachette éducation.

MUSIQUE

1 porte-vues de 50 vues

+ 1 rouleau de film plastique pour couvrir les livres + 1 clé USB 4 Go + 1 agenda

LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES

2023-2024

COLLEGE

CONTRIBUTIONS FAMILIALES	MONTANTS
Montant annuel ¹	1 020 €
Caution livres	100 €
TARIFS DE LA RESTAURATION	
Demi-pension 5 jours	1 050 €
Demi-pension 4 jours	846 €
Demi-pension 3 jours	656 €
Demi-pension 2 jours	437 €
Demi-pension 1 jour	219 €
Repas à l'unité hors demi-pension	7,90 €
TARIFS ANNEXES	
Classes CHAM	
Montant annuel	717 €
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge, au Cervantès, au Goethe Institute et HSK1-2-3	
Préparation	123 €
Support	40 €
Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 160 € suivant le niveau
Cotisation annuelle association de parents d'élèves de l'enseignement (APEL)	
	21 €

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

L'institution Saint-Alyre aide les familles nombreuses. Elle accorde deux types de réductions sur la contribution familiale qui se cumulent.

Réduction sur le nombre d'enfants à charge :

Une réduction pour enfants à charge au 1er septembre 2023, moins de 18 ans ou étudiants de 18 à 21 ans, est accordée **sur la contribution familiale**, sur présentation du livret de famille et d'une attestation d'inscription en enseignement supérieur pour les étudiants.

Enfants à charge	3	4	5	6	7	8
Taux de réduction	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %

Réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits à Saint-Alyre :

A partir de 3 enfants inscrits à l'Institution Saint-Alyre, il est accordé une réduction forfaitaire sur les contributions d'externat dès qu'ils sont au collège ou au lycée.

3 enfants	Réduction de 100€ (sur l'aîné, collégien, lycéen ou étudiant)
4 enfants	Réduction de 250€ (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet : collégien, lycéen ou étudiant)
5 enfants et plus	Gratuité à partir du 5ème enfant quelque soit son niveau, école, collège, lycée et réduction de 250 € (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet en secondaire ou supérieur).

¹ La caution forfaitaire pour les livres scolaires est facturée en une seule fois, elle est incluse dans la facture annuelle et sera conservée durant le cursus de l'élève. A chaque restitution annuelle du lot de livres un dédommagement pourra être facturé en cas de livres abîmés ou non rendus.

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 11 septembre 2023.

En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.

MODALITES DE FACTURATION - ECOLE - COLLEGE - LYCEES :

***L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.
L'attestation d'assurance est disponible via EcoleDirecte,
« Mon espace Famille », « Attestation d'assurance scolaire ».***

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée sur ECOLEDIRECTE en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. **Tout mois commencé est dû.**

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées aux contributions familiales et aux restitutions de livres et de caution.

Le solde dû est prélevé entre le 10 et 15 juillet, pour les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel. S'il s'agit d'un avoir, vous recevrez un virement en juillet.

Pour les familles qui règlent leur facture par chèque, le solde dû est à payer à réception de la facture.

MODALITES DE REGLEMENT

Possibilités de paiements de la facture annuelle :

1. paiement en un seul versement :

A réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

2. paiement en 3 versements : montant de la facture annuelle divisé par 3

1/3 à la rentrée scolaire

1/3 le 1^{er} janvier

1/3 le 1^{er} avril

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

3. paiement en 10 prélèvements : le 8 de chaque mois

En 10 fois dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. paiement en espèces :

Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES



L'assurance
scolaire
de votre enfant

CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités extra-scolaires...
ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances
en cas d'accident, de racket
à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché .

Garanties	Prestations
Invalidité permanente :	jusqu'à
• inférieure à 66 % - franchise relative ⁽¹⁾ 6 %	45 800 €
• comprise entre 66 % et 85 %	65 000 €
• supérieure ou égale à 86 %	99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse :	
• appareil d'orthodontie	600 €
• dentaires (par dent)	600 €
• auditifs, orthopédiques	800 €
• traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
Frais de transport	305 €
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

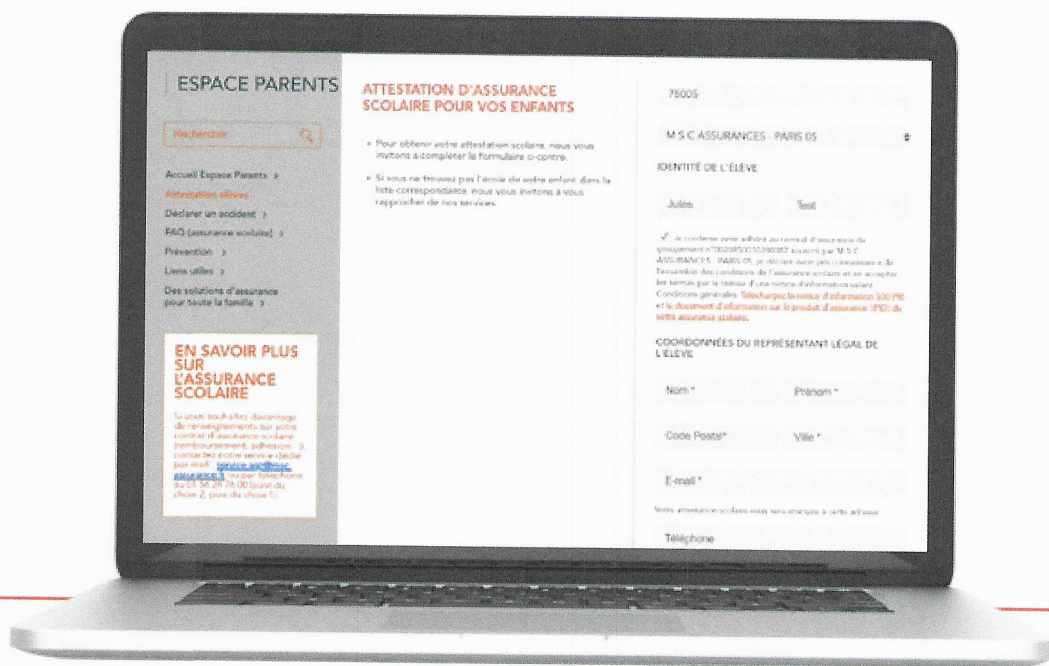
Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/renree-scolaire-2023-2024>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail :

service.asp@msc-assurance.fr

ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

CAMBRIDGE - COLLEGE

Madame, Monsieur,

Il n'est sans doute plus nécessaire d'insister sur l'importance qu'a pris la maîtrise des langues vivantes dans la formation des jeunes aujourd'hui.

Fort de ce constat, l'institution Saint-Alyre, a décidé, de reconduire la proposition, à des niveaux divers, d'une préparation aux examens de l'université de Cambridge. Ces préparations s'adressent à des élèves volontaires, prêts à s'engager avec détermination dans ce projet.

Les certificats Cambridge ont une renommée internationale. *Cambridge English* est un acteur essentiel du domaine de la certification. Ses diplômes correspondent parfaitement au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Les exigences requises pour s'inscrire à telle ou telle préparation (*Cambridge Young Learners Movers – Cambridge English Key, Cambridge English Preliminary, Cambridge English First...*) ne sont pas vraiment liées à la classe suivie par l'élève dans le cursus académique français. Les conditions requises sont nettement fondées sur les compétences et la motivation plutôt qu'à l'âge du candidat. On doit néanmoins observer une forme de progressivité dans le cursus : la maturité de l'élève ayant une importance à ne pas négliger. Aussi, il est commun de proposer en fonction du niveau où évoluera votre enfant l'année prochaine un examen adapté : 6^{ème} = Movers (A1), 5^{ème} = Flyers (A2), 4^{ème} et 3^{ème} = Key (A2), 3^{ème} et 2^{nde} = Preliminary (B1).

Modalités pratiques

- Les coûts de la préparation (117 € pour l'année.) et du manuel (38 €) seront facturés avec les frais de scolarité.
- Les frais d'examen pour le Cambridge English sont de l'ordre de 91€ à 202 € selon le niveau préparé et seront à verser au centre d'examen Cambridge, le CAVILAM uniquement au moment de l'inscription à l'examen.

Si votre enfant souhaite suivre cette formation, il vous suffit de retourner le talon-réponse ci-joint, dûment renseigné (NOM, Classe et niveau de Cambridge préparé), dans la boîte aux lettres de la direction adjointe concernée, le jour de la rentrée des classes.

Bien cordialement,

Marc SARRAIL
Chef d'établissement



Madame, Monsieur.....Parents de l'élève.....

inscrit (e) en classe de souhaite(nt) que leur enfant suive la préparation du niveau Cambridge.....

Signatures des parents,

Les AS 12h - 14h

► SPORT: **FOOTING CROSSFITNESS TRIATHLON**

Les AS 12.14 sont l'occasion pour les élèves de pratiquer des activités sportives avec les élèves des autres classes à l'heure du déjeuner. C'est une bonne manière de créer des liens.

Ces AS sont encadrés par des enseignants d'EPS et à but non compétitif.

Les MERCREDIS sportifs de l'AS

Nous proposons deux options :

► **OPTION COMPETITIVE**

La participation à des entraînements et/ou à des événements sportifs compétitifs interétablissements de l'UGSEL ou l'UNSS selon un calendrier hebdomadaire.

BADMINTON et **NATATION** (collège et Lycée). L'encadrement et le suivi lors des compétitions sont assurés par des enseignants d'EPS.

► **OPTION LOISIR :**

La **NATATION** et le **BADMINTON** en pratique loisir

Nouveauté cette année : **VOLLEY / TENNIS DE TABLE** en pratique non compétitive

Également sous le nom du **PASS DECOUVERTE**

Ce **PASS DECOUVERTE** donne accès à **différentes activités sportives** ponctuelles dans l'année scolaire.

Les élèves de collège et lycée sont amenés à découvrir la pratique de différents sports, de façon ludique et convivial. L'élève s'inscrit au préalable aux différentes sorties qui l'intéressent en fonction du planning annuel. Il n'est pas limité en nombre.

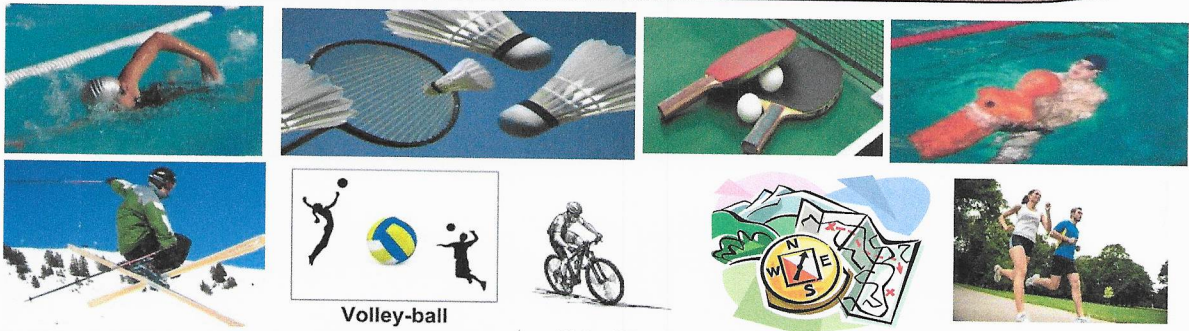
Ils seront amenés à découvrir la pratique de différents sports (ex de sports possibles: la BOXE, du SKI, du SQUASH, de la COURSE D'ORIENTATION, des RANDO RAID, de l'ESCALADE, des circuits FITNESS, du CANOE, de la DANSE, du VTT, du SPIKE BALL, du BIKE AND RUN, VIA FERRATA, TRIATHLON ...)

Le PASS DECOUVERTE est également encadré par des enseignants d'EPS.



ASSOCIATION SPORTIVE 2023/2024

INSCRIPTION Mercredi 20 septembre 2023 13h-15h



Compétition	Découverte
Pratiquer à son niveau	Partager de bons moments

Formulaire d'inscription

À remettre sous enveloppe, en indiquant le (s) sport (s) concerné (s) au professeur d'EPS.
AVANT FIN SEPTEMBRE

Je soussigné (e).....
Demeurant à.....

Tel portable pour SMS, URGENCE :

Autorise l'élève.....classe.....né (e).....
À faire partie de l'association sportive de SAINT ALYRE.

En outre, j'accepte que les responsables de l'association sportive UNSS autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

- VOLLEY TENNIS DE TABLE FOOTING CROSSFITNESS TRIATHLON
- PASS DECOUVERTE MULTISPORTS BADMINTON NATATION

- Possibilité de s'inscrire au PASS DECOUVERTE et à une autre AS sportive
- Le règlement de la cotisation annuelle est deeuros

COTISATION :
160 euros PASS DECOUVERTE et 50 euros toutes les autres AS

Joindre cotisation à l'ordre « AS ST ALYRE » (chèque avec nom de l'élève au dos)

Fait àle...../...../2023

Signature des parents:

L'Association Sportive propose des activités sportives qui peuvent être **pratiquées à des fins de loisir ou de compétition.**

Les élèves inscrits s'engagent à être **assidus** aux différents entraînements et compétitions.

Ils peuvent également être formés à être arbitre, juge dans le cadre de compétitions scolaires



FOOTING TRIATHLON CROSSFITNESS*

Responsable : M. REYNES

Horaires susceptibles de changer à la rentrée

Entraînements : Mardi et Jeudi 12h30 à 14h

Licence : AS : 50€



BADMINTON

Responsable : M. STURMA Mme CHABRILLAT

Collège et Lycée :

Entraînements : Mercredi 12h30 à 14h30

Matches : Mercredi 13h à 17h

Licence : AS : 50€



NATATION

Responsable : Mme VOLAT

Entraînements : Mercredi : 13h à 15h30

Compétitions : Mercredi : 12h15 à 17h45

Licence : AS : 50€



TENNIS DE TABLE VOLLEY BALL*

Responsable : M. BLANCHARD

Entraînements : Mercredi 13h à 15h

Licence : AS : 50€



libed-yellowV

PASS DECOUVERTE

Responsables : Mme JAPPE M. MANCIET

Collège et Lycée : Horaires Variables suivant l'activité

Globalement Mercredi 13h à 16h

Licence : AS : 160€



PASS DECOUVERTE donne accès à **différentes activités sportives** ponctuelles dans l'année scolaire. L'élève s'inscrit au préalable aux différentes sorties qui l'intéressent en fonction du planning annuel. Il n'est pas limité en nombre.

Un élève peut être licencié au PASS DECOUVERTE et à une activité annuelle sans supplément de cotisation.

Le planning du PASS sera fait tant que possible en fonction du calendrier compétitif des activités annuelles.

Exemple d'activités :

SKI DESCENTE/ BOXE/VTT / COURSE ORIENTATION / DANSE/ CANOE / RANDO RAID
SQUASH/ ACCROBRANCHE / GEOCATCHING / BUBBLE PUMP /CROSSFIT / SPIKEBALL

**DOCUMENTS A RENDRE
IMPERATIVEMENT
LE JOUR DE LA RENTRÉE
AU PROFESSEUR
PRINCIPAL**

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOS ET/OU DE VIDEOS COLLEGE - LYCEES

Année scolaire 2023-2024

BO N°24 du 12 juin 2003

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code Civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue des élèves doit être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

L'Institution Saint-Alyre garantit n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

Je (nous) soussigné(s) _____ père, mère, autre
représentant légal de _____ né(e) le _____

scolarisé(e) pour la présente année scolaire en classe de _____

Déclare (rons) autoriser l'établissement scolaire SAINT-ALYRE

- **A photographier et/ou filmer** sans contrepartie financière mon enfant mineur.
- **A utiliser** sans contrepartie financière l'image de mon enfant susmentionné à des fins exclusivement documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire.
- **A diffuser** sans contrepartie financière l'image de mon enfant susmentionné à des fins exclusivement documentaire ou à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire sur tous supports numériques : site de l'institution Saint-Alyre (www.saint-alyre.net) Facebook (Institution Saint-Alyre) – YouTube (Institution SAINT ALYRE) éventuellement le site de l'enseignement catholique : choisir-mon-ecole63.fr ou autres supports CD - DVD – papiers – projection.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élève nommé ci-dessus est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait disposer du droit de retrait des données si vous le jugez utile.

Déclare (rons) refuser l'utilisation des photos ou vidéos de mon enfant

Fait à _____ le _____

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

Etablissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'Etat

CONVENTION DE SCOLARISATION COLLEGE - LYCEES

Entre : **exemplaire à retourner avec signature**

L'Institution Saint Alyre , 20,rue Ste George - 63037 CLERMONT-FERRAND cedex1

Et Monsieur et/ou Madame

Demeurant

Représentant(s) légal(aux), de l'enfant

Désignés ci-dessous - le(s) parent(s)

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'établissement catholique **Institution Saint Alyre** ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Article 2 - Obligations de l'établissement :

L'Institution Saint Alyre s'engage à scolariser l'enfant en classe de pour l'année scolaire 20__-20__.

L'établissement s'engage également à assurer une prestation de pension ou demi-pension, selon les choix définis par les parents. L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents.

Article 3 - Obligations des parents :

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant En classe de à **l'Institution Saint Alyre** pour l'année scolaire 20__-20__.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de **l'Institution Saint Alyre** et s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention.

Article 4 - Coût de la scolarisation :

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les prestations para scolaires diverses et les adhésions volontaires aux associations tiers (APEL, UGSEL), dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le règlement financier. Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées à la restitution des livres et des contributions familiales.

Article 5 - Assurance scolaire :

L'institution Saint-Alyre a souscrit un contrat collectif qui couvre l'ensemble de ses élèves. Cette assurance scolaire est une protection individuelle accident qui protège les élèves en cas d'accident, à l'école, sur le trajet école-domicile, mais également lors des activités extra-scolaires.

Contrairement aux idées reçues, l'assurance multirisque habitation, par sa garantie responsabilité civile, n'est pas suffisante pour couvrir votre enfant. Elle intervient lorsque votre enfant cause des dommages à autrui, jamais lorsqu'il est victime d'un accident. L'assurance scolaire ne fait donc pas double emploi avec votre assurance habitation.

Article 6 - Dégradation du matériel :

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

Article 7 - Durée et résiliation du contrat :

Cette convention est établie, pour la présente année scolaire. Elle sera renouvelée à l'occasion de chaque rentrée scolaire.

7-1 Résiliation en cours d'année scolaire :

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, tout mois commencé est dû. Les frais de dossier restent acquis dans tous les cas.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement

7-2 Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 20 juin.

La résiliation du contrat après ce terme entraînera le non remboursement par l'établissement de l'acompte versé.

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 20 juin) pour informer les parents d'un éventuel refus de réinscription de leur enfant pour des causes, bien entendu, réelles et sérieuses, telles que indiscipline régulièrement constatée et avérée, incorrection, impayés, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève.

Article 8 - Droit d'accès aux informations recueillies :

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves « APEL » de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique).

Sauf opposition du(des) parent(s) une photo « d'identité » numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

Article 9 - Arbitrage :

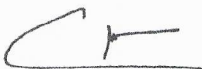
Pour tout divergence d'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de recourir à la médiation de l'autorité de tutelle de l'établissement (directeur diocésain ou représentant de la congrégation).

A.....

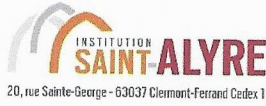
Le

Signature du directeur,

Signature du(des) parent(s)



exemplaire à retourner avec signature



**FICHE MÉDICALE
2023/2024**

Fiche à remplir par les parents
Attention cette 1^{ère} page (recto) fait office de Fiche d'Urgence et est donc un document **NON CONFIDENTIEL**, une copie sera stockée dans les bureaux des directeurs adjoints pour des questions de pratique en cas d'accident.

NOM : **Prénom :**
Date de naissance : Lieu de Naissance :

Classe : Mon enfant sera: Interne - Demi-pensionnaire - Externe
Adresse :

Parents ou responsables

Père (ou tuteur)	Mère (ou tutrice)
Nom – Prénom	Nom – Prénom
Adresse (si différente).....	Adresse (si différente)
Profession :	Profession :
Tél domicile :	Tél domicile :
Tél professionnel	Tél professionnel
Portable :	Portable :

Autre personne à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)
.....
.....

**En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.
La famille est immédiatement avertie par nos soins.
ATTENTION : Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.**

NOM, téléphone et adresse du médecin traitant :
Date du dernier Vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :

Informations importantes concernant la santé de votre enfant (rappel : cette page n'est pas confidentielle):

Antécédents médicaux, chirurgicaux, autres :
.....
.....

Allergies (générales, alimentaires, médicamenteuses) :
.....
.....

Traitements suivis actuellement :
.....
.....

MEDICAMENTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Si votre enfant doit prendre un traitement lorsqu'il est à Saint Alyre les médicaments et un double de la prescription médicale doivent être déposés à l'infirmerie. En cas d'urgence il est important d'avoir connaissance de ces éléments ! Pensez à nous avvertir de tout changement en cours d'année scolaire.

NOM : Prénom :

Informations médicales que vous souhaitez confidentielles (n'hésitez pas à rajouter une feuille si vous avez besoin de plus de place) :

Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance des infirmières (événements familiaux, sociaux, autres... Consultation spécialisée en cours : psychologue, orthophoniste, etc) :

• **TRES IMPORTANT :**

Si votre enfant est atteint de **troubles de la santé évoluant sur une longue période** (sans reconnaissance du handicap) : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ... **vous êtes invités à prendre contact avec la directrice de l'école pour les maternelles/primaires ou les directeurs adjoints pour les collégiens/lycéens pour la mise en place d'un PAI= Protocole d'Accueil Individualisé.** Ce document -qui devra être rempli par votre médecin traitant ou spécialiste- a pour but de faciliter l'accueil de votre enfant en prenant en compte sa situation médicale (traitements ou soins particuliers, protocole d'intervention en cas d'urgence, ...). Il sera diffusé aux directeurs adjoints et adultes susceptibles d'être en contact avec votre enfant, dans le respect du secret médical puisqu'aucun diagnostic ne doit être mentionné. (BOEN n° 34 du 18.09.2003)

Si votre enfant avait déjà un PAI l'an passé merci de remplir et signer l'encadré ci-dessous :

<p>Je soussigné(e).....</p> <p>Père, mère, tuteur de l'élève : Classe :</p> <p>Déclare que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) de mon enfant est :</p> <p><input type="checkbox"/> <u>à modifier</u> : merci de préciser et de bien reprendre contact avec le service infirmerie:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> <u>à renouveler</u> sans modification (merci de joindre l'ordonnance de l'année en cours et de toujours vous assurer que nous avons des médicaments non périmés)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>à annuler</u></p> <p style="text-align: right;">Date et signature :</p>
--

• **Mon enfant bénéficiait d'un PAP l'an dernier : OUI NON**

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) concerne les élèves atteints de **troubles des apprentissages évoluant sur une longue période**, sans reconnaissance du handicap (par ex : troubles spécifiques du langage : dyslexie, dysphasie, dyspraxie). C'est un document qui se construit avec le médecin traitant et des bilans paramédicaux en fonction des troubles de l'enfant (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc) (BO n°5 du 29 Janvier 2015)

➤ Si vous pensez que votre enfant a besoin de la mise en place de ce dispositif d'accompagnement **merci de prendre contact avec le directeur concerné** : primaire, collège, lycée général ou technologique.

• **Mon enfant bénéficiait d'un PPS l'an dernier : OUI NON**

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est un dispositif **relevant de la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées), ce n'est donc pas l'établissement qui peut le mettre en place, il s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).

Fait à : Le :

Signatures des parents :